Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRM, veuillez visiter :
cap-crm.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

: 3 pour l'épreuve EG1, commun au français et à l'histoire-géographie-EMC Durée

Le candidat présente une liste de six documents choisis, correspondant aux thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Le thème interrogé est tiré au sort. Aucun document extérieur à cette liste n'est utilisé par le candidat.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Histoire, analyser et confronter des documents (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Géographie, territoires et inégalités de densité (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, liberté d'expression et responsabilité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN ACADÉMIQUE, FRANCE

Cette partie de l'épreuve EG1 est un **oral d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique**. Le candidat présente une liste de six documents choisis, chacun en lien avec un thème des programmes. Le jury tire au sort le thème de l'interrogation. Le candidat dispose de **5 minutes de préparation**, puis échange avec le jury dans la limite de la durée prévue pour cette partie de l'épreuve, soit **15 minutes au total, préparation comprise**.

Les documents DT 1 à DT 3 ci-dessous constituent des supports documentaires de référence pour les questions de ce sujet. Ils ne remplacent pas la liste de six documents que le candidat doit présenter conformément aux modalités de l'épreuve. Les questions des trois parties sont organisées par domaines disciplinaires : elles ne constituent pas trois épreuves écrites successives.

Le barème présenté sur 20 points permet de rendre lisible l'évaluation des compétences mobilisées dans les trois domaines. Le coefficient 3 est celui de l'épreuve EG1 dans son ensemble et est commun au français et à l'histoire-géographie-EMC.

PARTIE 1 : Histoire, analyser et confronter des documents (9 points)

Se repérer dans le temps, contextualiser et exercer son esprit critique

À partir du document DT 1 et de vos connaissances, présentez le contexte de l'appel du 18 juin 1940, puis analysez le document. Votre réponse orale doit distinguer ce que le texte affirme, la situation dans laquelle il est prononcé et la portée historique de cet appel.

Repères pour l'analyse du document historique

Élément à présenter	Repères attendus
Auteur et date	Charles de Gaulle, 18 juin 1940
Contexte	Défaite militaire française et armistice en juin 1940
Nature et portée	Appel radiodiffusé invitant à poursuivre le combat

À utiliser pour structurer la présentation orale.

1.1 (2 points) Identifiez l'auteur, la date, la nature et le destinataire de l'appel. Situez-le dans la chronologie de la Seconde Guerre mondiale et de la défaite française de 1940.

1.2 (3 points) Expliquez le sens de la phrase citée dans le document DT 1. Montrez en quoi elle invite à ne pas considérer la défaite militaire comme la fin de la guerre.

1.3 (4 points) Présentez la portée historique de cet appel et ses limites comme source. Distinguez les informations apportées par le document de celles qui relèvent de vos connaissances sur la Résistance et la France libre. Justifiez votre analyse.

PARTIE 2 : Géographie, territoires et inégalités de densité (7 points)

Lire des données spatiales et construire une réponse organisée

À partir du document DT 2, comparez les trois régions françaises présentées. Appuyez-vous sur les données chiffrées pour caractériser la répartition de la population et expliquer pourquoi les territoires n'ont pas tous les mêmes besoins en matière d'aménagement et de mobilités.

Population, superficie et densité de trois régions françaises

Région	Population en 2021	Superficie en km²	Densité en habitants par km²
Île-de-France	12 317 279	12 012	1 025
Auvergne-Rhône-Alpes	8 078 652	69 711	116
Centre-Val de Loire	2 574 863	39 151	66

Populations du recensement de 2021, arrondies à l'unité. Superficies arrondies au kilomètre carré. Densités arrondies à l'habitant par kilomètre carré. Sources : INSEE, recensement de la population 2021 ; superficies régionales.

2.1 (2 points) À l'aide du document DT 2, classez les trois régions de la plus peuplée à la moins peuplée et de la plus dense à la moins dense. Citez les données qui justifient votre réponse.

2.2 (3 points) Complétez le document réponse DR 1 en indiquant une caractéristique de la répartition de la population et une conséquence possible pour les mobilités ou les aménagements dans chacune des régions.

2.3 (2 points) Expliquez pourquoi la population et les activités se concentrent davantage dans certains espaces. Montrez, à partir du document DT 2 et de vos connaissances, que les aménagements et les besoins de mobilité diffèrent selon les territoires.

PARTIE 3 : Enseignement moral et civique, liberté d'expression et responsabilité (4 points)

Construire un jugement civique argumenté à partir d'une situation concrète

Un apprenti constate qu'une publication diffusée sur un réseau social accuse un groupe de personnes sans apporter de preuve et comporte des propos insultants. Il envisage de la partager pour alerter ses collègues. À partir du document DT 3, examinez la situation et proposez une conduite responsable.

Questions pour l'analyse de la situation civique

Question civique	Éléments à prendre en compte
Quel droit est en jeu ?	Liberté de communiquer ses opinions
Ce droit est-il sans limite ?	Les abus prévus par la loi peuvent être sanctionnés
Quelle attitude adopter ?	Vérifier, contextualiser et ne pas relayer un contenu non vérifié

Le document DT 3 fournit le principe juridique à mobiliser.

3.1 (1 point) Nommez le principe républicain et la liberté concernés par cette situation. Appuyez-vous sur le document DT 3.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression n'autorise pas tous les propos ni tous les usages de cette liberté.

3.3 (2 points) Proposez une réaction responsable de l'apprenti. Justifiez-la en mobilisant le document DT 3, le respect des personnes et la vérification des informations.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : APPEL DU 18 JUIN 1940, EXTRAIT

Source : appel radiodiffusé du général de Gaulle depuis Londres, 18 juin 1940. Extrait : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! » Le texte appelle les Français à poursuivre la lutte contre l'Allemagne nazie et annonce la poursuite du combat depuis l'étranger.

Repère de contexte : l'armistice entre la France et l'Allemagne est signé le 22 juin 1940. Le régime de Vichy se met en place en juillet 1940. La France libre et les mouvements de Résistance participent à la poursuite de la lutte contre l'occupant.

Repères chronologiques autour de l'appel

Date	Événement
18 juin 1940	Appel du général de Gaulle depuis Londres
22 juin 1940	Signature de l'armistice franco-allemand
Juillet 1940	Mise en place du régime de Vichy

Repères destinés à situer la source.

DT 2 : POPULATION ET DENSITÉ DE TROIS RÉGIONS FRANÇAISES EN 2021

Les données de population correspondent au recensement de la population 2021 publié par l'INSEE. Les superficies sont exprimées en kilomètres carrés et arrondies à l'unité. Les densités sont exprimées en habitants par kilomètre carré et arrondies à l'unité. Elles permettent de comparer la concentration de la population, mais ne décrivent pas à elles seules les contrastes internes à chaque région.

Données régionales de population et de densité

Région	Population en 2021	Superficie en km²	Densité en habitants par km²
Île-de-France	12 317 279	12 012	1 025
Auvergne-Rhône-Alpes	8 078 652	69 711	116
Centre-Val de Loire	2 574 863	39 151	66

Sources : INSEE, recensement de la population 2021 ; superficies régionales. Données arrondies.

DT 3 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789, ARTICLE 11

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 11. Extrait : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de

l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Ce texte fondateur reconnaît la liberté d'expression et prévoit que les abus de cette liberté peuvent engager la responsabilité de leur auteur dans les cas définis par la loi.

Principe civique à mobiliser

Élément du texte	Sens
Liberté reconnue	Communiquer ses pensées et ses opinions
Limite mentionnée	Répondre des abus dans les cas prévus par la loi

Repérage des éléments de l'article 11.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à utiliser pour la question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez oralement les cases laissées vides en vous appuyant sur le document DT 2. Vous pouvez noter quelques mots-clés pendant le temps de préparation.

Comparaison de la répartition de la population et des besoins territoriaux

Région	Caractéristique de la répartition de la population	Conséquence possible pour les mobilités ou les aménagements
Île-de-France	.....	.....
Auvergne-Rhône-Alpes	.....	.....
Centre-Val de Loire	.....	.....

Une caractéristique et une conséquence possible sont attendues pour chaque région.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.